

Les produits agricoles doivent sortir du libre-échange

Communiqué du Comité International de Coordination de La Via Campesina en marge de sa réunion en Corée du Sud



Séoul, le 19 avril 2018 - Depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce et la mise en œuvre de l'Accord sur l'Agriculture issu du Cycle de l'Uruguay, le libre-échange des produits agricoles s'est répandu mondialement. Depuis l'arrêt des négociations de l'OMC sur le Programme de Doha pour le Développement, de nombreux accords de libre-échange ont été signés, amplifiant davantage le libre-échange des produits agricoles dans le monde. L'Accord sur l'Agriculture de l'OMC a aboli toutes les frontières, même les barrières douanières, en mondialisant "les droits de douane sans exception". L'Accord de Libre Échange a même poussé à la suppression de ces droits de douane, sapant l'autonomie nationale et l'indépendance des politiques alimentaires et agricoles tout en renforçant la domination du système alimentaire international mené par le capital transnational, y compris les négociants en grains les plus importants.

Comme nous avons pu le voir dans bien des pays du monde, le développement du libre échange agricole a conduit à l'effondrement de l'agriculture et des communautés paysannes et rurales, ce dernier conduisant à son tour à la perte de la souveraineté alimentaire et à la ruine des communautés rurales subsistant grâce à l'agriculture.

Le libre échange agricole a également transformé des petits et moyens exploitants en exportateurs et importateurs de produits agricoles. Le libre échange favorise la domination de l'agriculture à grande échelle sur la production agricole, tandis que les petits et moyens exploitants ne sont plus en mesure de maintenir leur propre production et perdent leur emploi. Alors que la production agricole repose de plus en plus sur l'agriculture à grande échelle dans le monde, un grand nombre d'exploitants en font les frais : les petits exploitants s'appauvrissent et le nombre de travailleurs agricoles augmente rapidement. Les moyens de subsistance des petits et moyens exploitants sont fortement menacés et les

communautés locales dépendantes de l'agriculture se retrouvent dans une situation insoutenable.

S'appuyant sur le libre échange agricole, les principaux négociants en grains et le capital transnational alimentaire et agricole mondialisent le système alimentaire international et renforcent leur contrôle de l'industrie alimentaire et agricole, engrangeant d'énormes profits. Les principaux négociants en grains affirment ouvertement leur volonté de créer davantage de profits en accroissant leur contrôle "de la graine à l'assiette". Entre temps, les exploitants perdent leurs droits à la terre, à l'eau et aux semences. Les paysans et les peuples sont réduits à l'état d'esclaves de la restauration rapide, et de la nourriture instantanée et génétiquement modifiée.

Nous l'affirmons haut et fort. La cupidité des principaux négociants en grains et du capital transnational alimentaire et agricole est au cœur de la souffrance des petits et moyens exploitants. La mondialisation du système alimentaire international basé sur le libre échange agricole pousse à la ruine les petits et moyens exploitants du monde entier.

Le Comité de Coordination International de LVC et les paysans de Corée du Sud se dressent contre le libre échange agricole, le système alimentaire international, les principaux négociants en grains et le capital transnational alimentaire et agricole. Nous sommes solidaires des paysans du monde entier et nous lutterons ensemble pour préserver l'agriculture du libre échange. Et nous énonçons clairement les exigences suivantes ;

Premièrement, cesser d'appliquer le libre échange à l'agriculture et aux produits agricoles. Garantir la souveraineté alimentaire pour que chaque pays puisse décider par lui-même de sa politique alimentaire et commerciale agricole.

Deuxièmement, contrôler le pouvoir que les principaux négociants en grains et que le capital transnational alimentaire et agricole ont sur le marché. Garantir les droits des paysans et des travailleurs agricoles tels qu'énoncés dans la déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

Troisièmement, garantir les droits des peuples à l'alimentation et à la santé en définissant un cadre contraignant pour les principaux négociants en céréales et le capital transnational qui dominent le système alimentaire international

Le Comité International de Coordination de La Via Campesina et les paysans de Corée du Sud

Le 19 Avril 2018